

le Décalogue et Kieslowski

mardi 5 juin 2012, par [D. Le Boulch](#)



{ } { } { } { } { } { } { } { } { } { } { } { } { }

Le décalogue ; Tu ne tueras point, Krzysztof Kieslowski, 1987

Le Décalogue, réalisé par le cinéaste polonais K. Kieslowski à la fin des années 80, est une série de 10 téléfilms s'inspirant chacun d'un commandement du Décalogue judéo-chrétien. Néanmoins, s'ils en reprennent les thèmes, les films ne sont pas des illustrations des Dix commandements. Il n'y a, par exemple, pas de visée morale. Ils sont plutôt le récit de portions de vie des personnages mis en scène, dans la singularité et la neutralité. *Tu ne tueras point* est le cinquième volet de la série et relate en parallèle et en les entrecroisant d'une part, les errances de Jasek, jeune homme solitaire, dans les rues de Varsovie d'autre part, les journées d'un chauffeur de taxi et enfin les débuts de Piotr, jeune avocat après l'obtention de son diplôme. Au cours du film, les trois histoires se croisent. Le chauffeur de taxi et Jasek font tous deux preuve de méchanceté gratuite, l'un avec les animaux (le film ouvre sur l'image d'un chat pendu, puis un chien empoisonné) et l'autre avec ses concitoyens. Jasek pousse par exemple, sans raison apparente, un jeune homme dans un urinoir. L'ennui aidant, les méchancetés de Jasek sont de plus en plus violentes, jusqu'au moment où il emprunte le taxi de notre chauffeur, le dirige hors de la ville et l'assassine sauvagement à coup de pierre. Pendant son jugement, Jasek est défendu par Piotr, qui ne parvient pas à lui éviter la peine de mort.

Le film, dans sa volonté de questionner la violence, la mort et sa valeur est exempt de superflu et de subjectivité, prenant parfois des airs de documentaire sur la violence, la livrant telle qu'elle est. Kieslowski n'utilise pas de musique et son esthétisme se limite à des filtres de couleurs pour créer une

ambiance froide, sale et lugubre, ou à des plans très rapprochés soit sur les visages des personnages, soit sur leur main ou sur des objets et gestes banals.

Très peu de dialogues sont échangés pendant le film. La place est laissée aux images, notamment celle des deux mises à mort. L'assassinat du chauffeur de taxi apparaît interminable et les préparatifs de la pendaison sont longuement et patiemment filmés. L'ensemble du film et particulièrement ces deux scènes dégage alors une violence brute, livrée au spectateur dans sa simplicité, laissant celui-ci face à son ressenti et sa réflexion propre dès le film terminé. L'opposition entre le meurtre sauvage, mais non prémédité et la mise à mort très administrative, très « carrée » et minutieusement préparée de Jasek questionne sur le caractère plus ou moins condamnable. Le meurtre une fois institutionnalisé devient-il plus acceptable ?

Leïla Khoualene

Term S Lycée St Charles